

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 AVRIL 2018

Convocation du 16/04/2018

L'an deux mille dix huit, le vingt cinq avril à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe DELAPORTE, Maire.

Etaient présents : Monsieur Philippe DELAPORTE, Monsieur Stéphane CHOQUET, Madame Géraldine MACLE, Madame Sonia LERICHE, Monsieur Michel LAIGNEL, Madame Véronique VINOT, Monsieur Christophe SECACHE, Monsieur Christophe ESNAULT, Monsieur Mathieu PAROIELLE, Monsieur Franck SEIGNEUR.

Absents : Monsieur Serge PETIT (excusé- procuration M Philippe DELAPORTE), Monsieur Philippe LEGOIS (excusé- procuration Mme Sonia LERICHE), Monsieur David BERTRAND (excusé- procuration Mme Véronique VINOT), Monsieur Thomas SAINT-PAUL.

Date d'affichage : 2 mai 2018

Secrétaire de séance : Madame Sonia LERICHE

Le procès verbal de la précédente réunion est adopté à l'unanimité des membres présents.

Madame Sonia LERICHE est désignée secrétaire de séance.

1°) Compte administratif et compte de gestion budget général 2017:

Monsieur le Maire expose les différents éléments du compte administratif du budget général 2017. Le CA fait ressortir les éléments suivants :

COMPTE ADMINISTRATIF 2017 Résultat Exercice 2017

	Dépenses	Recettes	Total
Section de fonctionnement	375671.87 €	463506.71 €	+ 87834.84 €
Section d'investissement	35584.03 €	95381.51 €	+ 59797.48 €
Total	411255.90 €	558888.22 €	+ 147632.32€

Rappel résultat de clôture 2017 : + 325853.06 €

La part affectée à l'investissement exercice 2017 a été de 26405.22 € pour combler le déficit d'investissement 2017.

Résultat exercice 2017 : + 147632.32 €

Résultat de clôture 2017 : 447080.16 €

Etat des restes à réaliser (dépenses d'investissement prévues au budget 2017 qui seront réglées en 2018) : 7049.47 €

Résultat réel de clôture 2017 : + 140582.85 €.

Besoin en financement en 1068 pour combler le déficit d'investissement : 0 € (excédent d'investissement de 43497.95 € et état des restes à réaliser 7049.47 €)

Monsieur Philippe DELAPORTE, Maire de Miannay, ayant quitté la salle, l'assemblée vote à l'unanimité le compte administratif 2017 du budget général.

Le compte de gestion correspondant exactement au compte administratif est adopté à l'unanimité.

2°) Affectation du résultat 2017 :

Le Conseil décide de ne pas affecter de somme au 1068 puisque le résultat d'investissement est en excédent. Il n'y a pas lieu de combler le déficit d'investissement 2017 puisqu'il est en excédent. Il sera inscrit la somme 0 au compte 1068.

Le résultat de clôture d'un montant de 403582.21 € sera inscrit en 002 en excédent recettes de fonctionnement dans le budget primitif 2017. La somme de 43497.95 € sera inscrite au 001 excédent recettes d'investissement. Adopté à l'unanimité.

3°) Investissements 2018:

Les investissements pour 2018 sont les suivants :

-Aménagement du terrain rue Saint Honoré pour le City Park pour un montant de 30000€. Le City Park sera réalisé au plus tard au printemps 2019.

-Travaux sur les armoires électriques (éclairage public : installation d'horloges programmables et changement de l'éclairage public) par la FDE 80 pour un montant de 55446.25 € pour les lanternes et 17296.23 € pour les armoires électriques..

-Aménagement de la Place de la Mairie de Miannay pour un montant d'environ 13000 € pour l'aspect paysager et 13442.10 € pour les trottoirs rue de Quesnoy.

-Installation de deux poteaux incendie et raccordement de la rue de Cahon Gouy à la Rue de Cantereine via la Rue Verte pour un montant de 4437.60 €. Installation de deux nouveaux poteaux incendie rue du Manoir (au niveau de Monsieur Philippe LION) et un au niveau de Monsieur Robert MILLOT rue de Quesnoy pour un montant d'environ 6000 €.

-Changement d'un extincteur dans la chaufferie pour un montant d'environ 500 €

-achat divers pour les services techniques et autres pour un montant de 10000 €.

Le Conseil prévoit un investissement total de 151000 € en dépenses nouvelles ou reportées des années antérieures.

4°) Subventions 2018:

Monsieur le Maire propose de fixer le montant des subventions allouées aux différentes associations, soit :

- Refuge SPA Ponthieu Marquenterre : 368.28 €
- Prévention Routière : 100 €
- CAUE : 50 €

- Association foncière de Miannay Lambercourt : 300 €
- Amicale des Aînés : 300 €
- CATM : 300 €
- Amicale des Sapeurs Pompiers : 300 €
- Amicale des sapeurs pompiers UDSP 2018 : 734.08 € (732.84 € en 2017)
- Société de Chasse : 300 €
- Club de sport et de détente : 300 €
- Comité des fêtes : 300 €
- Association USEP de Miannay-(coopérative scolaire) : 300 €
- Association Vivre à Miannay Lambercourt : 300 €
- Association Les Enfants de la Trie : 300 €
- JSML : 1500 €

Subvention manégiens : 820 € soit

- Monsieur Christophe DEHODENCQ : 50 €
- Monsieur James GOT : 40 €
- Monsieur Patrick GOT : 80 €
- Monsieur Philippe GODIN : 100 €
- Monsieur TOUPIN Manolito et Mme DEVERITE Stéphanie: 300 €
- Monsieur YUNG Aurélien- Auto-Skooter Mega Choc : 250 €

Les subventions sont versées aux associations après présentation de leur bilan annuel.

5°) Vote des taux d'imposition 2018:

Monsieur Le Maire demande à l'assemblée de se prononcer sur l'augmentation des taxes. Il indique qu'il souhaite ne pas les augmenter en 2018. Après délibération, le conseil se prononce à l'unanimité (13 votes pour) pour maintenir les taux de 2017 en 2018. Ils sont donc :

- Taxe habitation : 17.04 % pour un produit attendu de 84484 €
- Taxe Foncière bâti : 20.85 % pour un produit attendu de 63905 €
- Taxe foncière non bâti : 40.72 % pour un produit attendu de 31762 €
- CFE : 12.92 % pour un produit attendu de 3346 €

Le produit attendu provenant des taxes est donc de 183497 €

6°) Budget Primitif 2018:

Le budget prévisionnel pour l'année 2018 est examiné article par article et voté par chapitre. Il s'établit comme suit :

Budget primitif 2018

Fonctionnement :

Dépenses : 760695 €

Recettes : 760695 €

Investissement :

Dépenses : 171049.47 € (151000 € de dépenses nouvelles et 7049.47 € de restes à réaliser)

Recettes : 128806 €

Le budget de la commune est voté à l'unanimité.

L'excédent antérieur de 43497.95 € sera reporté en section recettes d'investissement (compte 001) et le résultat de fonctionnement de 403582.21 € reporté en section recettes de fonctionnement (compte 002).

7°) Festivités du 8 Mai 2018 :

Monsieur le Maire indique que les cérémonies du 8 Mai 2018 auront lieu comme d'habitude et se dérouleront ainsi :

- 9 heures 45 : Rendez- vous au bois de Cahon,
- 10 heures : Dépôt de gerbe au Monument à Cahon,
- 10h30 : Dépôt de gerbe au Monument de Lambercourt,
Suivi du dépôt de gerbe au Cimetière de Miannay.
- 11 heures : Rassemblement devant la Mairie.
- 11 heures : Dépôt de gerbes au Monument aux Morts
Présence de véhicules militaires pouvant ramener les enfants le souhaitant jusqu'à la mairie (trajet retour).
Vin d'honneur au Café Tambour Major.

Une participation des véhicules militaires de l'APATAL est prévue.

8°) Choix des jurés pour l'année 2018:

Monsieur le Maire indique qu'il faut pour l'année 2018, tirer trois noms sur la liste électorale. Ces personnes pourront à l'occasion être elles-mêmes tirées au sort comme jurés d'assises. Après tirage au sort, les noms des membres désignés sont : Madame Lysiane POTREL, Monsieur Philippe LION et Monsieur Joël DUPERREY. Ces trois personnes recevront un courrier les avertissant qu'elles ont été tirées au sort pour siéger éventuellement à la Cour d'assises comme juré.

9°) Divers :

- Diverses infos:

- AFR:

Monsieur le Maire fait part au Conseil de la proposition de l'AFR de participer à hauteur de 20 % à l'achat des pneus du tracteur. Le conseil accepte cette proposition.

- Villes et Villages fleuris:

Monsieur le Maire indique au Conseil que dorénavant la Région Hauts de France ne subventionne plus le concours des Villes et villages fleuris.

- DASEN:

Monsieur le Maire indique au Conseil que la réunion DASEN-CCV devant avoir lieu le lundi 23 avril 2018 a été reportée au jeudi 26 avril à 14heures au siège de la CCV. La transformation du RPI avec l'entrée de Quesnoy le Montant n'aura lieu qu'en septembre 2019. La commission scolaire des trois communes se réuniront une nouvelle fois le 26 mai 2018 afin d'effectuer une visite des trois sites.

- Organisation d'une course cycliste le dimanche de la fête:

Monsieur le Maire fait part au Conseil de la proposition de l'association Vélo club Ponthieu Vimeu d'organiser une course cycliste le dimanche de la fête locale. Après discussion, le Conseil rejette cette proposition jugeant que cette course serait trop difficile à mettre en place notamment au niveau de la sécurité des personnes et des cyclistes.

- Autres questions:

-Madame Géraldine MACLE fait part d'une demande de Monsieur Laurent VUE. Il souhaite que le talus jouxtant sa propriété soit égalisé de manière à pouvoir tondre le gazon.

-Monsieur Franck SEIGNEUR s'étonne de l'augmentation de la consommation d'électricité au stade en 2017 et demande qu'on lui transmette les éléments. Il demande également s'il est possible d'acheter un petit chauffe eau électrique.

Il indique également que le projet de fusion entre la JSML et le club de football de Moyenneville se précise. Le dossier de projet est dans les mains de la Ligue et que la fusion devrait avoir lieu pour septembre 2018. Il demande qu'on puisse organiser une réunion prochainement entre les dirigeants des deux clubs et les deux municipalités.

-Monsieur Christophe ESNAULT s'étonne de la non utilisation des panneaux d'affichage par la commune pour indiquer des manifestations comme la brocante. Monsieur le Maire indique qu'il a relancé l'entreprise en question pour obtenir un jeu de clé et qu'il est difficile en ce moment de les avoir au téléphone, des soucis existant quant à l'implantation de ces panneaux avec le département et la concurrence.

Madame Véronique VINOT fait part au Conseil de sa difficulté de trouver un DJ pour animer la soirée du 14 juillet prochain. Elle indique également que c'est l'Association Crescendo's de Eu qui animera la fête locale le dimanche 17 juin entre 17h et 19h pour un montant de 500 €. Cette animation musicale est composée de 6 musiciens et d'une mascotte.

-Madame Sonia LERICHE évoque une question posée par Mme Patricia AUVRAY, Présidente de l'Association Bien Vivre à Miannay Lambercourt consistant à l'organisation d'une nouvelle demi-journée de nettoyage citoyen. Le Conseil après discussion, n'y est pas hostile mais demande que celle-ci soit programmée et organisée bien précisément pour que chacun travaille avec efficacité et demande à Mme Auvray de proposer une date.

-Madame Sonia LERICHE fait également part de l'inquiétude de Madame Patricia AUVRAY quant à l'entretien des fleurs du village. Après réflexion, il est décidé qu'une formation à l'entretien des fleurs et des massifs sera proposée à Monsieur Antoine DESENCLOS, employé communal, afin de parfaire sa formation dans ce domaine.

L'ordre du jour étant épuisé et aucune question diverse des membres du conseil n'étant intervenue, la séance est levée à 22 heures 30.